

Monsieur le Président,

Ce comité technique local va être consacré exclusivement aux mesures de destruction de notre réseau territorial mises en place précipitamment au 1er janvier 2020 dans la Vienne.

Le projet baptisé sous la dénomination mensongère de "Nouveau réseau de proximité" a vu se terminer, selon vos dires, la phase de "concertation". Cette phase n'aura été qu'une supercherie au cours de laquelle toutes les opinions contraires à la vôtre et au projet de la Direction Générale ont été balayées, dans un mélange de mépris et de condescendance qui est la marque de fabrique du régime qui maltraite le pays depuis deux ans. Au cours des semaines écoulées, vous avez beaucoup communiqué, en réunion ou par voie de presse, mais vous n'avez écouté personne. Vous avez ainsi ignoré les délibérations de multiples conseils municipaux hostiles au projet de fermeture des trésoreries et rejeté nos contre-propositions, pour faire passer en force un projet non modifiable élaboré par les technocrates de Bercy dans le droit fil des propositions de l'aréopage libéral et financier CAP22.

Ceux des agents des Finances Publiques de la Vienne qui persistaient à vous accorder un certain crédit ont définitivement perdu leurs illusions le jeudi 28 novembre 2019 en milieu de matinée. Ce jour-là, guidé par une volonté provocatrice de très mauvais goût, vous avez convié à la réunion des cadres des Finances Publiques de la Vienne le maire le plus hostile aux agents des trésoreries et le plus favorable à ce que la trésorerie implantée sur sa commune débarrasse le plancher au plus vite. Ce maire au discours caricatural anti-fonctionnaires des Finances, qui ne représente que l'opinion d'une petite poignée d'élus de la Vienne, a aussi, au cours de cette réunion, traité de menteurs les représentants des agents des Finances qui l'ont rencontré au cours des dernières semaines.

Vous auriez pu, pour faire contrepoids et pour créer les conditions d'un vrai débat avec des arguments contraires, inviter le maire de Gençay, celui de Loudun ou le Président du Conseil Départemental. Mais votre démarche n'était pas des plus honnêtes et ne pouvait s'accommoder d'opinions divergentes. Il est particulièrement lamentable, mais tout aussi révélateur de votre démarche dans la gestion de ce dossier, que la phase dite de "concertation" se termine par une parodie de discussion associant à la tribune quatre interlocuteurs tous du même avis sur les prétendus bienfaits du projet.

Ce projet abject marque la première étape d'un désengagement total de l'Etat dans la gestion des collectivités locales, en éradiquant le métier de comptable public à la DGFIP. La dissection en trois parties des tâches confiées aux trésoreries a été pensée selon des critères artificiels par des gens qui ne connaissent visiblement pas le métier de trésorier et auxquels la notion même de service public est étrangère.

La fonction d'accueil, déjà maltraitée dans nos propres services depuis des années en raison des baisses massives d'effectifs, sera éparpillée sur des structures disparates, vaporisée dans des lieux méconnus et sur des plages horaires réduites. L'objectif de cet accueil déstructuré consiste à en détourner les usagers pour ensuite basculer cette mission intégralement et à très court terme, sur des accueils gérés par les collectivités elles-mêmes, en dehors de toute présence de l'Etat, assurés par des personnels mal formés, mal payés et dont la seule fonction consistera à aider l'utilisateur à se connecter à internet.

De plus, la privatisation de l'encaissement au guichet via la Française des Jeux, récemment privatisée, et le réseau des buralistes, coupera de façon totale notre administration de l'utilisateur en

rejetant ce dernier vers des Maisons France Service inadaptées à nos métiers très techniques et surtout en les contraignant à utiliser les sites internet, en laissant au passage complètement tomber les 23 % de français (environ 15 Mns de gens) qui ne manipulent pas correctement cet outil.

Bientôt, la privatisation des opérations de trésorerie des régies, mais aussi des agences comptables, par le réseau de la Banque Postale, illustrera encore un peu plus le désengagement de l'Etat dans la gestion des collectivités locales et la volonté du Pouvoir actuel de confier au secteur bancaire les opérations qu'il juge "marchandisables".

La création des emplois de conseiller aux décideurs locaux, autre démembrement des fonctions actuelles des trésoreries, qui constituerait un nouveau métier, au contenu flou et au positionnement bâtard (intervention sur le domaine du comptable mais rattachement fonctionnel à la Direction locale), ne fera pas long feu. Cette nouvelle fonction prépare, elle aussi, un transfert aux collectivités locales, voire une future privatisation via le réseau bancaire, ou le réseau des experts-comptables si ceux-ci jugent cette mission rémunératrice. Toute la propagande directionnelle entourant la mise en place de ce soi-disant nouveau métier n'est qu'une opération de manipulation envers les élus avant les municipales du printemps prochain.

Enfin, la conservation de structures comptables, aux fonctions réduites à la tenue de la comptabilité, au paiement des dépenses et au recouvrement des créances, n'est qu'une anticipation de la mise en place d'agences comptables gérées en direct par les collectivités et qui leur seront imposées si elles ne se déclarent pas volontaires. Lorsque que le comptable de la DGFIP ne sera plus qu'un teneur de comptes, il sera plus facilement supprimable.

Cette "réforme" sinistre est une mystification. L'engagement de maintenir les implantations qui en résulteront, seulement jusqu'en 2026, est une escroquerie. La DGFIP n'a nullement l'intention de continuer à assurer la gestion financière et comptable des collectivités, ainsi que le contrôle de leurs opérations, et elle cherche à se débarrasser au plus vite de cette mission.

L'absence d'un plan de formation digne de ce nom sur les métiers d'accueil et de conseillers, et, de façon plus large, sur le fonctionnement abscons de cette DGFIP nouvelle version, au moins dans son secteur public local, en est la preuve la plus éclatante. Ces nouveaux métiers, cette nouvelle organisation, ne sont pas faits pour durer. C'est du temporaire, du précaire et le plan de formation qui y est associé du bricolage.

Cette réforme est faite contre l'intérêt des missions, contre l'avenir des services et contre l'avis des agents. Dans une consultation organisée par les sections syndicales FO, CGT et SOLIDAIRES, à laquelle ont participé 58 % des agents des Finances Publiques de la Vienne, l'opposition à votre projet a été actée à 95 %.

Cette réforme est néfaste pour les agents des Finances et elle marque une disparition de l'Etat dans les territoires d'un niveau historique, préoccupant et dangereux pour la cohésion du pays.

Les structures fiscales, SIE et SIP, touchées par la départementalisation de leurs implantations, s'éloignent elles aussi de l'utilisateur, particulier comme professionnel et laissent place malgré elles à des déserts administratifs.

10 ans après sa création, la DGFIP, fruit d'un collage improbable entre deux administrations à l'histoire, aux missions et au fonctionnement dissemblables, se retrouve amputée de la moitié de ses missions avant même qu'elle ait eu le temps de se construire une véritable identité. Cette administration qui devait être au cœur de la République, selon l'ancien Directeur Général Parini et qui devait être assise sur le "meilleur des deux anciennes directions générales", ne gardera plus qu'un bout de l'ancienne DGI et se retrouve menacée d'extinction par son propre ministre. Un ministre anti-fonctionnaires, anti-fiscalité, totalement inféodé aux élucubrations libérales de tous les groupes de pression qui persistent à vouloir imposer à la société un modèle économique à bout de souffle.

L'impréparation de cette réforme et votre précipitation suspecte à vouloir la mettre en oeuvre dès le 1er janvier 2020, démontrent que les décideurs n'ont en aucune façon la volonté de sauver ce qui peut l'être des structures comptables de la DGFIP, mais au contraire, de reléguer les structures de l'ex-DGCP aux oubliettes de l'histoire administrative.

Monsieur le Président,

Ce projet lamine les repères professionnels des agents de la DGFIP, détruit le métier de trésorier, affaiblit le contrôle fiscal, privatise et abandonne des missions et ne propose aux agents que de l'incertitude sur leur avenir et de la précarité. Le bilan humain désastreux qui en résultera pour les hommes et les femmes de notre administration sera partiellement votre oeuvre. D'une façon ou d'une autre, tôt ou tard, vous aurez à l'assumer.

Les élus FO DGFIP VIENNE